

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 28^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE DIX-HUIT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Madame Anne DomPierre, commissaire parent
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Marthe Nault, commissaire
Madame Christiane Gourde, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauv , secrétaire g n rale
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

 tait absente :

Madame Pam la Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

OUVERTURE DE LA S ANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.17-18-056 Madame Anne DomPierre propose d'adopter l'ordre du jour tel que pr sent .

Adopt e   l'unanimit 

Ouverture de la s ance
et adoption de l'ordre du
jour

Adoption du procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.17-18-057 Monsieur Gilbert Couture propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 24 janvier 2018 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Suivis de la dernière
séance

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Message de la présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

REPRÉSENTATIONS

- | | |
|-----------------|--|
| 21 février 2018 | Adultes de la CSPO – Centre Mgr-Lucien-Beaudoin |
| 21 février 2018 | Souper-bénéfice, Grand Défi Pierre-Lavoie |
| 23 février 2018 | Tournée ministérielle (promotion des métiers maritimes) avec Ministre Jean D'Amour – École secondaire de l'Île |

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Mars

- | | |
|------------------------|---|
| 1 au 4 mars 2018 | Salon du livre de l'Outaouais |
| 15 mars 2018 | Invitation au lancement de la nouvelle image de l'École des métiers spécialisés Asticou (invitation lancée le 28 février 2018 par courriel) |
| 19 au 23 mars 2018 | Semaine de la francophonie et des arts |
| 23, 24 et 25 mars 2018 | Expo-Sciences régionale (visitez le site Internet pour les heures de visite et la finale) – Collège St-Alexandre |
| 29 mars 2018 | Formation – Gouvernance et éthique et en déontologie – Salle du Conseil |

Avril :

- | | |
|-----------------------|---|
| 11 et 12 avril 2018 : | Finale de Secondaire en spectacle - Auditorium A. Desjardins (Cégep de l'Outaouais) |
| 23 au 29 avril 2018 : | Semaine du personnel de soutien |
| 27 avril 2018 : | Défi génie inventif –École secondaire Mont-Bleu |

Mai :

- 5 mai 2018 : Soirée Gala de l'Ordre du Mérite scolaire – Club de Golf Kingsway
- 11 mai 2018 : Défi apprenti génie – Gracefield
- 16 mai 2018 : Conseil et Soirée reconnaissance (Prix Rachel Patry, Prix du bénévole et autres)
- 17 mai 2018 – a.m. : Première exposition en lien avec l'IB à l'École du Village – Élèves de 6^e année
- 17 mai 2018 : Gala ADEOQ – École secondaire Mont-Bleu
- 22 mai 2018 : Inauguration – École de la Forêt
- 24 au 26 mai 2018 : Congrès FCSQ - Québec

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Message du directeur
général

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- Le 23 février, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) a reçu, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement secondaire (MÉES), un accusé-réception de sa demande de soutien financier pour la palestine rattachée à l'École 041 dans le secteur du Plateau.
- À compter du 1^{er} mars, le Directeur général des élections du Québec arborera une nouvelle signature, soit *Élections Québec*.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- Au 30 juin 2016, le taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire est de 81,4 % à la CSPO. L'objectif de 81%, fixé par le MÉES pour 2020, est donc atteint 4 ans plus tôt que prévu.
- Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) est de 20,8 % pour la CSPO en 2015.

REPRÉSENTATIONS

- 17 février 2018 ▸ Symphonie gastronomique présentée par le Grand orchestre Grande-Rivière.
- 20 février 2018 ▸ Rencontre avec le promoteur du développement de la phase 55 dans le secteur du Plateau en vue de l'acquisition d'un terrain pour la construction de l'École 036.
- 21 février 2018 ▸ Forum des adultes à la salle du conseil.

- 21 février 2018 › Souper-bénéfice du défi cycliste de 1 000 kilomètres du Grand Défi Pierre Lavoie à la Table des Trois-Vallées de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV).
- 23 février 2018 › Conférence de presse du ministre des Transports, monsieur André Fortin, à l'École Saint-Jean-Bosco concernant un projet pilote pour améliorer la sécurité dans le transport scolaire.
- 23 février 2018 › Visite du ministre Jean D'Amour à l'École secondaire de l'Île visant à promouvoir les métiers maritimes.

Période d'intervention du public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Adhésion à un mandat d'appel d'offres de services regroupés de diffusion de communiqués de presse du Centre de services partagés

ADHÉSION À UN MANDAT D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES REGROUPÉS DE DIFFUSION DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS

Considérant la nécessité pour la Commission scolaire des-Portages-l'Outaouais (CSPO) d'optimiser la diffusion de ses placements médias tant sur le plan local que provincial ;

Considérant que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) entend procéder au lancement d'un appel d'offres en vue de la conclusion d'un contrat à exécution sur demande pour les services de diffusion de communiqués de presse ;

Considérant que de tels services de diffusion permettraient à la CSPO de rejoindre davantage de personnes visées par ses communications en fonction de ses besoins étant donné qu'il s'agirait d'un contrat à exécution sur demande ;

AMENDEMENT

Monsieur Serge Lafortune propose de modifier le terme « communiqués » par placements médias dans l'expression « diffusion de communiqués » au premier paragraphe.

Adoptée à l'unanimité

C.E.17-18-058 Monsieur Mario Crevier propose que :

- La CSPO adhère au mandat d'appel d'offres de services regroupés de diffusion de communiqués du CSPQ ;
- La CSPO s'engage dans un contrat à exécution sur demande à requérir les services du fournisseur retenu par la CSPO pour tout service visé aux documents d'appels d'offres selon les termes et conditions déterminés prévus aux documents d'appel d'offres ;

- Le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, soit autorisé à signer le mandat d'adhésion audit appel d'offres du CSPQ.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des
calendriers scolaires
2018-2019

APPROBATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2018-2019

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité paritaire des relations de travail du personnel enseignant ;

Considérant l'article 8-4.01 de la convention collective des enseignants qui stipule que la commission scolaire doit s'entendre avec le syndicat pour débiter l'année scolaire avant le 1^{er} septembre ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité de parents ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité consultatif de gestion ;

Considérant la recommandation du comité des services éducatifs du 30 janvier 2018 ;

C.E.17-18-059 Monsieur Marcel Pépin propose que les calendriers scolaires 2018-2019 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Modifications à l'Annexe
des règles 30-51-50 ;
service de surveillance des
dîneuses et des dîneurs au
préscolaire et au primaire
Année scolaire 2018-2019

MODIFICATIONS À L'ANNEXE DES RÈGLES 30-51-50 ; SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNEUSES ET DES DÎNEURS AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Considérant la résolution C.E.-16-17-052 adoptée lors de la séance du Comité exécutif du 22 mars 2017 ;

Considérant les Règles ayant trait au service de surveillance des dîneuses et des dîneurs (30-31-50) qui disposent à l'article 2.3 que le Comité exécutif doit établir annuellement la tarification liée à ce service ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) ne finance pas ce service et que ce dernier doit s'autofinancer ;

Considérant l'augmentation salariale prévue à la convention collective du personnel de soutien ;

Considérant la recommandation du comité de l'organisation scolaire et du transport ;

C.E.17-18-060 Monsieur Gilbert Couture d'adopter les modifications à l'Annexe 30-31-50-A des Règles 30-31-50, paragraphe 3 : service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2018-2019, telles que déposées.

Tarification aux parents

- 3.1 Dîneur transporté : 255,60 \$ par année
- 3.2 Dîneur marcheur : 255,60 \$ par année
- 3.3 Dîneur sporadique : 5 \$ par jour
- 3.4 Dîneur marcheur devenu transporté lors de la gestion des surplus : 255,60 \$
- 3.5 Il n'y a pas de tarification familiale en 2018-2019.

AMENDEMENT

Monsieur Marcel Pépin propose d'éliminer la mention 2018-2019 au point 3.5 pour que 3.5 se lise ainsi : il n'y a pas de tarification familiale.

Monsieur Mario Crevier demande le vote sur l'amendement

POUR	CONTRE	DISSIDENCE
8	0	1

Monsieur Mario Crevier enregistre sa dissidence.

Adoptée à la majorité

Soumission – Projet
« câblage réseau structuré
à l'École 035 »

SOUMISSIONS – PROJET « CÂBLAGE RÉSEAU STRUCTURÉ À L'ÉCOLE 035 »

Considérant la construction de la future école 035 située au 245, rue du Raton-Laveur, Gatineau (Québec), J9J 3G8 ;

Considérant la nécessité d'installer du câblage réseau structuré et des composants afin de relier tous les équipements informatiques (PC, portables, antennes réseau sans-fil, téléphones IP, caméras, etc.) au réseau informatique de la commission scolaire ;

Considérant que l'état d'avancement de la construction de l'école permet l'installation du câblage réseau structuré et de ses composants durant le mois de mai 2018 ;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation No. 17-18-106 ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire (70-10-20) et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

C.E.17-18-061 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Câblage réseau structuré à l'école 035 » soit accordé à la firme Febril ConnecTic, 338 rue Saint-André, Gatineau (Québec), J8P 4E7, au montant de 37 299,11\$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Telecon	39 859,24 \$
Evolutel	54 909,25 \$

D'autres compagnies ont pris possession de l'appel d'offres, mais n'ont pas soumissionné.

Adoptée à l'unanimité

Soumission - « Projet
services de téléphonie
(lignes PRI et SDA) »

SOUSSIONS – « PROJET SERVICES DE TÉLÉPHONIE (LIGNES PRI ET SDA) »

Considérant l'achèvement du contrat avec Vidéotron pour des services de lignes PRI et SDA liées à la téléphonie IP pour les établissements de son territoire ;

Considérant la volonté de conserver la redondance du système de téléphonie IP de la CSPO en répartissant les lignes PRI équitablement dans deux adresses distinctes (École secondaire de l'Île et École secondaire Grande-Rivière) ;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation No. 17-18-95 pour les services de téléphonie (lignes PRI et SDA) pour une période de 36 mois avec possibilité de reconduction gré à gré pour 2 années supplémentaires ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

C.E.17-18-062 Madame Marthe Nault propose que le contrat relatif au projet « Services de téléphonie (Lignes PRI et SDA) » soit accordé à la firme Vidéotron service affaires, 888 boul. de Maisonneuve Est, 3^e étage, Montréal, (Québec), H2L 4S8, au montant total pour 60 mois de 85 080,00 \$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
---------------------------------------	-------------------------------------

D'autres compagnies ont pris possession de l'appel d'offres, mais n'ont pas soumissionné.

Adoptée à l'unanimité

Soumission – Acquisition
de disques SSD pour
ordinateurs et portables

SOUSSIONS - ACQUISITION DE DISQUES SSD POUR ORDINATEURS ET PORTABLES

Considérant la mesure 50760 du MÉES visant la mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques avec les sommes disponibles dans la mesure 50760 pour l'année scolaire 2017-2018 adoptées en comité consultatif de gestion (CCG) ;

Considérant les résultats de la demande de prix pour 550 disques SSD (solid state drive) de 120 Go avec adaptateur ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.17-18-063 Monsieur Marcel Pépin propose de procéder à l'acquisition de cinq cents cinquante (550) disques SSD avec adaptateur de marque Kingston auprès du fournisseur Microrama situé au 99 Édouard-Ellis, Gatineau (Québec), J8P 4X7, au montant de 31 597,50 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Groupe DL Solutions Informatiques	32 180,50 \$
Cyber 3D	32 312,50 \$
Softchoice	33 236,50 \$
Inso	34 661,00 \$
Commtech	35 750,00 \$

D'autres compagnies a pris possession de l'appel d'offres, mais n'ont pas soumissionné.

Adoptée à l'unanimité

Approbation d'embauche
d'une ressource externe
mesure 50760

APPROBATION D'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EXTERNE MESURE 50760

Considérant la mesure 50760 du Ministère de l'Éducation et de L'Enseignement supérieur (MÉES) visant la mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec ;

Considérant qu'un montant maximal de 6 % des sommes versées dans le cadre de cette mesure peut être utilisée par la commission scolaire pour planifier et suivre les projets en technologies de l'information réalisés grâce à ces sommes ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la CSPO adoptées en comité consultatif de gestion (CCG) ;

Considérant les sommes disponibles dans la mesure 50760 pour l'année scolaire 2017-2018 ;

C.E.17-18-064 Madame Anne DomPierre propose qu'un contrat de service pour permettre la planification et le suivi des projets jusqu'au 30 juin 2018 soit accordé à Mme Erika Esmeralda Martinez De Abarca, travailleuse autonome, au montant maximal disponible de 39 689,36 \$ (avant taxes) à raison d'un taux horaire fixé à 25 \$ par heure travaillée pour la Commission scolaire et que Monsieur Jean-Claude Bouchard soit autorisé à signer ledit contrat.

Liste des tâches liées à la gestion de projets liés à la mesure 50760 :

- Analyse de désuétude des équipements, achat, inventaire, contrôle des licences et installations des logiciels ;
- Remplacement, réparation et configuration de TNI et projecteurs ;
- Remplacement, configuration et distribution des portables enseignants.

Adoptée à l'unanimité

**MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT N° 4 –
PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE – RÉFECTION DES MURS
ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE PLOMBERIE « ÉCOLE
SAINT-JEAN-BOSCO »**

Considérant la résolution C.E.17-18-050 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des composantes de structure et des équipements de plomberie et d'électricité existants non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition à risques élevés et de reconstruction de murs pour rectifier cesdites composantes de structure et remplacer cesdits équipements ;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par les membres du service des ressources matérielles dans le dossier des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur

C.E.17-18-065 Monsieur Marcel Pépin propose que la modification au contrat – ordre de changement N° 4 - projet « réparations dues au sinistre – Réfection des murs et des équipements électriques et de plomberie - École Saint-Jean-Bosco », soit accordée à l'entreprise Groupe Réno Construction, située au 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 16 074,13 \$ (avant taxes).

Approbation – Projet
« Réparations dues au
sinistre » - École Rapides-
Deschênes, immeuble
Notre-Dame

Adoptée à l'unanimité

**APPROBATION – PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE »
– ÉCOLE RAPIDES-DESCHÊNES, IMMEUBLE NOTRE-DAME**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-118 ;

Considérant les dommages causés aux planchers, suite à une infiltration d'eau à l'immeuble Notre-Dame de l'École Rapides-Deschênes le 3 janvier 2018 ;

Considérant les recommandations de l'expert en sinistre Indemnipro soulignant l'état de la situation jugée très critique ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur a donné son accord, le 8 janvier 2018, pour effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

C.E.17-18-066 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « réparations du au sinistre » à l'école Rapides-Deschênes, immeuble Notre-Dame soit accordé à l'entreprise Maximum Réno, située au 50, rue de Tours, Gatineau (Québec), J8T 1M3, au montant de 67 411,75 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montant (avant taxes)

Idéal Époxy	68 677,44 \$
Zone Garage	71 539,00 \$

D'autres compagnies a pris possession de l'appel d'offres, mais n'ont pas soumissionné.

Adoptée à l'unanimité

Modifications au contrat –
Ordre de changement N° 1
projet « Réparations dues
au sinistre – Réfection des
murs et des équipements
électriques et de
plomberie » École Saint-
Paul

**MODIFICATIONS AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT N° 1 –
PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE – RÉFECTION DES MURS
ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE PLOMBERIE » - ÉCOLE
SAINT-PAUL**

Considérant la résolution C.E.17-18-051 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des composantes de plomberie existants non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de reconstruction de vanité pour rectifier cesdites composantes et remplacer cesdits équipements ;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par les membres du service des ressources matérielles dans le dossier des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur

C.E.17-18-067 Madame Christiane Gourde propose que la modification au contrat – ordre de changement N^o 1 - projet « Réparations dues au sinistre – Réfection des murs et des équipements électriques et de plomberie » - École Saint-Paul, soit accordée à l'entreprise Groupe Réno Construction, située au 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 9 274.75 \$ (avant taxes).

PROJET « RÉPARATIONS DUES AU SINISTRE RÉFECTION DES MURS ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE PLOMBERIE » ÉCOLE SAINT-PAUL	Entrepreneur : Groupe Réno Construction
Montant du contrat :	32 000,00 \$
+ ODC :	9 274,75 \$
Montant total du contrat :	41 274,75 \$

Approbation des frais des commissaires

Adoptée à l'unanimité

APPROBATION DES FRAIS DES COMMISSAIRES

Considérant la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) datée du 13 février 2013 ;

C.E.17-18-068 Monsieur Serge Lafortune propose d'approuver les frais de 844,75 \$ pour les déplacements de Mme Johanne Légaré

Autres sujets

Adoptée à l'unanimité

AUTRES SUJETS

Correspondance et dépôt
de document

Aucun autre sujet n'a été abordé.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Levée de la séance

Le rapport de vérification au comité exécutif pour la période du 21 novembre 2017 au 16 février 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.17-18-069 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 51 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 février 2018

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Adhésion à un mandat d'appel d'offres de services regroupés de diffusion de communiqués de presse du Centre de services partagés
 - 7.2 Approbation des calendriers scolaires 2018-2019
 - 7.3 Modifications à l'Annexe des Règles 30-31-50 : service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire Année scolaire 2018-2019
 - 7.4 Soumission - « Projet Câblage réseau structuré à l'École 035 »
 - 7.5 Soumission – « Projet Services de téléphonie (Lignes PRI et SDA)

- 7.6 Soumission – Achat de disques SSD pour ordinateurs et portables
- 7.7 Approbation d'embauche d'une ressource externe – Mesure 50760
- 7.8 Modification au contrat – Ordre de changement N° 4 – Projet « Réparations dues au sinistre – Réfection des murs et des équipements électriques et de plomberie « École Saint-Jean-Bosco »
- 7.9 Approbation – Projet « Réparations dues au sinistre » École Rapides-Deschênes immeuble Notre-Dame
- 7.10 Modification au contrat – Ordre de changement N° 1 – Projet « Réparations dues au sinistre » École Saint-Paul
- 7.11 Approbation des frais de déplacement
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance

